

DU COTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE FRANTZ ET QUENAUT

À partir du 4 janvier 2022 : Mardi : 14h / 18h ; Mercredi : 10h / 12h et 14h / 18h ;
Jeudi et Vendredi : 14h / 17h ; Samedi : 10h / 12h



Exposition Csil : « Laisser filer » du 4 janvier au 12 février 2022

Fresque participative pendant la durée de l'exposition : « Dessine-nous ta ville »

« Raconte-moi Paris » : samedi 15 janvier à 10h30

Atelier animé par Csil : Mercredi 19 janvier de 10h à 12h ou de 14h à 16h
sur inscription et dédicaces de 16h à 17h

Nuit de la Lecture samedi 22 janvier 2022

Atelier manuel dès 16h et à 18h Spectacle du collectif Eutectic (sur inscription)

À partir du 4 janvier, la médiathèque sera ouverte :

Mardi : 14h/18h ; Mercredi : 10h/12h et 14h/18h ; Jeudi et Vendredi : 14h/17h
et le samedi : 10h/12h

CHANGEMENT DES JOURS DE COLLECTE À COMPTER DU 1er JANVIER 2022 :

**Le jeudi : ordures ménagères,
Le vendredi : tri sélectif**



Il est fortement conseillé de bien sortir les contenants de collecte la veille au soir du jour de collecte.
Un calendrier de collecte accompagné d'une notice spécifique et simplifiée rappelant les jours de collecte sera distribué prochainement dans les boîtes aux lettres.

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE LES 24 ET 31 DÉCEMBRE 2021



DATES DE DISTRIBUTIONS DES SACS DE TRI

Mardi 11 janvier de 16h00 à 19h00 et Samedi 15 janvier de 9h00 à 12h00

Salle du bas de la médiathèque

Il ne sera pas fait d'autres distributions



Le Joncavidulien

Bulletin municipal
Décembre 2021

Mairie de Jonchery-sur-Vesle
Place René Sarrette
51140 JONCHERY SUR VESLE

Contacts :

03.26.48.50.03

mairie.joncherysurvesle@wanadoo.fr

Sites :

<http://www.joncherysurvesle.com>

Facebook : Village de Jonchery sur Vesle

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, vendredi, samedi de 9h à 12h.
Jeudi de 16h à 18h.

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi de 9h-12h et
de 14h-16h. Le samedi de 9h à 12h.
Pas d'accueil téléphonique le mercredi
après-midi.

Médiathèque municipale :

1 ter rue du Moulin
03.26.48.52.71
<http://jonchery-pom.c3rb.org>
mediatheque.joncherysurvesle@wanadoo.fr

La Poste :

2 rue du Marché 51140 Jonchery-sur-Vesle
Du lundi au vendredi de 09h00 à 11h30.
Samedi de 10h00 à 12h00.

Maison France Services : 03 26 08 36 44

Rue du Marché
51140 Jonchery-sur-Vesle
Lundi : 13h15-18h00
Mardi : 9h00-11h30 ; 13h30-19h00 sur R.D.V.
Mercredi : 9h00-12h00 ; 13h30-18h00
Jeudi : 9h00-12h00
Vendredi : 13h30-17h00
Samedi : 10h00-12h00

Numéros utiles :

Véolia : 09 69 39 04 98
Pour transmettre les relevés :
www.service.eau.veolia.fr
Enedis : 09 72 67 50 51
GRDF : 0 800 47 33 33

Horaires d'hiver de la déchetterie du 01/11 au 31/03:

Lundi : 14h00 - 17h00
Mercredi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00
Jeudi : 9h00 - 12h00
Vendredi : 10h00-12h00 et de 14h00-17h00
Samedi : 10h00-12h00 et de 14h00-17h00

Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

Les illuminations, les festivités, les décorations dans un esprit naturel ornent nos sapins, tout est en place pour entrer dans cette période, tant attendue des petits et des grands, et qui va rythmer la fin de l'année qui approche à grands pas. Ces moments sont synonymes de convivialité, de joie, et de retrouvailles avec vos proches. Le bonheur et la bienveillance sont nécessaires, surtout dans ce contexte incertain.

Le bâtiment communal devrait être terminé pour le 17 décembre, quel beau cadeau de Noël ! Un projet chasse l'autre et vous allez pouvoir le constater au travers des délibérations, la réhabilitation de l'ancienne école maternelle, allée des Acacias est sur les rails et sera conditionnée par l'obtention des diverses subventions.

Les associations et la commune manquent cruellement de locaux pour pouvoir satisfaire l'offre sportive et culturelle, de nouveaux locaux sont plus que nécessaires.

Je souhaite remercier tous les membres du conseil municipal, le personnel administratif et technique qui mettent tout en œuvre pour vous offrir le meilleur dans tous les domaines, même si tout n'est pas toujours parfait. Mais la perfection existe-t-elle ? Un grand merci aux bénévoles de la médiathèque, du fleurissement et à ceux qui se sont proposés spontanément lors des manifestations. Merci également aux associations qui contribuent à l'attractivité du village.

Animer, embellir une commune nécessitent qu'un grand nombre de personnes se mobilisent pour mener à bien les actions. Un renforcement de nos équipes de bénévoles serait le bienvenu. Si vous avez envie de vous investir et de goûter aux joies du bénévolat, n'hésitez pas à venir nous le faire savoir.

Prenez toutes les précautions pour que cette fin d'année se déroule sous les meilleurs auspices.

Les adjoints, les conseillers municipaux et le personnel municipal se joignent à moi pour vous souhaiter

**DE TRÈS AGRÉABLES FÊTES
DE FIN D'ANNÉE !**

Nadine Poulain



Ne pas jeter sur la voie publique

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL

(L'intégralité des délibérations est disponible en Mairie)

Extraits des délibérations

Séance du 17 NOVEMBRE 2021

Présents : 13 ; Pouvoirs : 5 ; Absent : 1 ;

Délibération N° 2021_10_1 : Décision modificative budgétaire, achat terrain : parcelle AC 186 anciennement cadastrée AC 160 - Chemin de Reims.

Vu la délibération n° 2021-6-8 du 9 juin 2021 donnant accord pour l'acquisition de la parcelle AC 160, nouvellement dénommée AC 186 se situant chemin de Reims, Il convient de prendre la décision modificative suivante afin de pouvoir régler le notaire.

CREDITS A OUVRIR : C/2111 (terrains nus) : + 19 391 €
CREDITS A REDUIRE : C/020 (dépenses imprévues) : - 18 847 €
CREDITS A REDUIRE OP/220 : - 544 €

Délibération N° 2021_10_2 : Projet de réhabilitation de l'ancienne école maternelle en salle multi activités sportives et culturelles.

Vu la commission des bâtiments du 08 novembre 2021, Vu la présentation par Madame GERMOND Catherine et Monsieur MARX manuel du programme de réhabilitation de l'ancienne école maternelle en salle multi activités sportives et culturelle, Vu l'étude de faisabilité, avec renforcement de structure, Vu le besoin de la commune en salles multi activités sportives et culturelles,

Le Maire propose à l'assemblée, d'émettre un avis sur le projet de réhabilitation de l'ancienne école maternelle en salle multi activités sportives et culturelles d'environ 695 m2 pour un coût estimatif de 1 36520 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet à l'unanimité, un avis favorable pour continuer à mettre en œuvre le projet dont la réalisation sera conditionnée par l'octroi des subventions possibles :

- Donne tous pouvoirs au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération
- D'autoriser le Maire à déposer tous documents de demandes de subventions (DETR, Grand Reims)

Délibération N°2021_10_3 : Investissement avant le budget 2022 (Délibération qui entrera en vigueur à compter du 02 janvier 2022).

Vu que le budget 2022 ne sera pas voté avant mars 2022, afin d'assurer le paiement des travaux d'investissement

Il est précisé que l'article L.1612-1 du CGC permet à l'exécutif de la collectivité « jusqu'à l'adoption du budget, sur autorisation du conseil municipal, d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits

ouverts au budget de l'exercice précédent ». Vu que le montant total des dépenses réelles d'investissement du budget 2021 hors remboursement du capital de la dette, ne dépasse pas le montant maximum de l'autorisation budgétaire correspondante pour le présent exercice.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement.

Informations diverses au conseil

Monsieur Philippe REMEN, Adjoint à la Communication :

Plan de Jonchery avec localisation des entreprises :

Sur la base du plan de Jonchery, nous allons créer un plan où seront positionnées toutes les entreprises qui se seront fait connaître comme entreprise locale sur le site de la commune (voir la rubrique **Entreprises, commerces et associations / Annuaire des entreprises**). Nous prendrons, fin décembre, l'ensemble des entreprises présentes sur le site comme référence du plan des entreprises pour 2022. Alors si vous, artisan, commerçant ou entreprise, n'êtes pas encore référencés sur le site, vous pouvez remplir en ligne le formulaire en cliquant sur **Inscription à l'annuaire** avant le **31/12/2021**.

Ma Mairie En Poche :



Nous recevons régulièrement en Mairie des informations de dernière minute, comme récemment des perturbations sur le réseau TER. Si vous voulez être informés très rapidement, l'application Ma Mairie En Poche. Nous vous engageons à la télécharger dès que possible. Retrouvez toutes les informations sur le site de la commune dans la rubrique **Vie**

Municipale / Ma Mairie En Poche.

Madame Sophie JOUEN, Adjointe au Fleurissement :

Le temps des fêtes approche, les illuminations prennent leur place dans les rues de notre village suivies des sapins naturels entièrement décorés de petits sujets confectionnés mains. Le travail a été joyeusement réalisé par nos bénévoles et membres de la commission dans la joie et la bonne humeur. Encore un grand merci.



Nous vous proposons de mettre une petite couronne sur votre porte ou autre décoration fait maison de votre choix afin d'égayer encore plus ces beaux moments et pour le plaisir des yeux de chacun qui pétillent à cette époque de l'année.

Monsieur Manuel MARX, Adjoint aux Espaces Verts et à la voirie :

Dix poubelles ont été installées par les agents de la commune. Leurs emplacements ont été choisis pour quadriller au maximum le village tout en préservant les trottoirs enrobé et les réseaux existants. Il reste encore les bancs et poubelles du parc à mettre en place dans les prochaines semaines.

Madame Catherine GERMOND, Adjointe aux Bâtiments :

ANCIENNE ECOLE MATERNELLE

8 Novembre 2021 : Première présentation du projet de réhabilitation de l'ancienne école maternelle en salle multi-activités, sportives et culturelles, par le cabinet d'architecture P+S (PACE + SISOMBAT) lors de la réunion en Commission Bâtiment élargie, à l'ensemble des membres du conseil municipal.

17 Novembre 2021 : Présentation de l'Etude de Faisabilité en Conseil Municipal, dossier permettant de déposer, pour le 30 Novembre 2021 au plus tard, la demande de subvention du fond de soutien du Grand Reims (montant de cette subvention non négligeable à ne pas laisser passer et ce pour les 3 années à venir). Une délibération est votée ce jour pour cette demande de subvention.

BATIMENT TECHNIQUE COMMUNAL :

Le bon suivi du planning de chantier et l'efficacité des entreprises vont permettre une livraison du bâtiment pour le 17 décembre 2021. Le transfert des services techniques municipaux dans ces nouveaux locaux pourra se faire dès janvier 2022.



Autres informations

Madame Maryline HUBIER, vie culturelle, sportive et associative.



Merci à tous les bénévoles ainsi qu'à Monsieur Henri Henrivaux, directeur du magasin Leclerc pour son soutien logistique et commercial lors de l'opération jacinthes des 3 et 4 décembre. Ce sont 500 jacinthes qui ont été vendues et 1 672 € qui seront reversés au Téléthon.



Merci aux associations, aux formations musicales et instrumentales qui ont animé l'après-midi du samedi 4 décembre et ont assuré une ambiance festive. Toute cette mobilisation a rapporté la somme de 1 015 € soit au total 2 687 € au profit du Téléthon.

Cette journée s'est terminée par un son et lumière diffusé sur la façade arrière de la salle polyvalente. Ce spectacle a été apprécié par le nombreux public présent. Merci à la Société CP Event, réalisatrice du mapping.



Madame Sandra BANIERE, médiathèque :

Le flyer des animations de janvier à mars est à découvrir avec ce bulletin municipal.

Les membres de la commission remercient vivement les bénévoles et Alexis Pardon pour leur investissement au quotidien durant cette année où il a encore fallu jongler avec les aléas que vous connaissez. L'équipe met son énergie à accueillir les usagers et les classes, à trouver les nouveautés qui vont plaire, à animer, à décorer, à préparer des expositions et à penser aux futures programmations. Nous les remercions donc de contribuer ainsi à la vie culturelle et artistique de notre village!